

dossier DE PRESSE

Vendredi 25
Septembre
2015

Important chantier sur un ouvrage d'art pour la Métropole

Depuis son passage en Métropole, la collectivité a pour compétence la restauration et la rénovation des ouvrages d'art sur son territoire. Elle réalise les travaux d'entretien courant, réparations importantes, et restaure le patrimoine de la Métropole. C'est dans ce cadre qu'elle réalise à partir de la fin du mois de septembre un chantier de grande envergure sur la Commune de Bonsecours. Le « chemin des noyers » repose en effet en partie sur un mur composé de 15 voûtes de briques rouges en mauvais état. Afin de sécuriser cet espace, la Métropole entreprend de le remplacer. Le chantier complexe devrait durer 3 mois.

Une intervention de la Métropole nécessaire

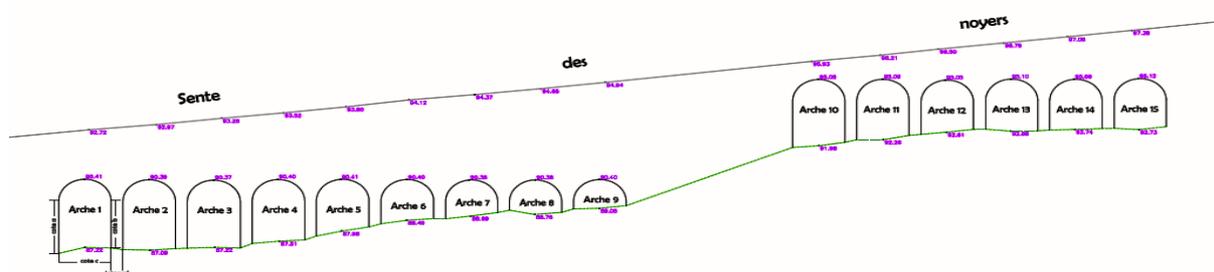
Cet ouvrage d'art historique date de la fin du XIX^{ème}. Long de 70 mètres pour une hauteur allant de 3 à 7 mètres, l'édifice présente de nombreuses fissures qui menacent la pérennité même de l'ouvrage.

L'intervention de la Métropole, le déroulement du chantier, les différentes étapes, les contraintes de circulation... ont été clairement expliqués aux riverains et habitants de Bonsecours lors d'une réunion publique en juillet dernier.



dossier DE PRESSE

L'état du mur de soutènement s'est révélé très préoccupant sur l'intégralité de l'ouvrage.



Le diagnostic a révélé l'absence totale de drainage et les infiltrations d'eau ont altéré les joints et les briques.

La conséquence directe est que les voûtes ne résistent plus au poids de la route et ne supportent plus le trafic et le stationnement situé sur ce chemin.

Des souches d'arbres et de nombreux végétaux se sont insérés dans le mur ce qui a désorganisé la maçonnerie de la structure et créé une surcharge de l'ouvrage.



dossier DE PRESSE

Le résultat est sans appel : les fissures voire les fractures de l'ouvrage d'art ne peuvent être réparées, la Métropole doit remplacer le mur.
C'est la solution la plus viable aussi bien sur le plan technique que sur le plan économique.

Des travaux de grande envergure

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases successives.

La première consiste à démolir le mur existant, en enlevant pierre à pierre les briques de l'ouvrage. Dans un deuxième temps, afin de stabiliser le sol et pour éviter que la paroi mise à nu ne s'effrite, il faut clouer sur le mur une armature métallique composée de clous de stabilisation puis poser une bâche de protection. Cette manœuvre est répétée à chaque passe de démolition.

Les deux premières phases de l'opération vont se dérouler depuis le haut de l'ouvrage à l'aide de moyens mécaniques légers. Les deux phases suivantes se dérouleront depuis le pied du mur.

Une fois l'ensemble du mur démolí et le talus cloué, un parement minéral est posé par couches successives jusqu'en haut du mur.



Exemple de parement minéral

dossier DE PRESSE

L'espace entre ce nouveau mur et le talus sera comblé par un remblai.

Enfin, la chaussée ainsi que les caniveaux et l'éclairage public sont également repris sur tout le linéaire du projet.

Le temps des travaux qui vont durer jusqu'à la fin de l'année, la circulation sur le « chemin des noyers » est coupée et le stationnement pour les résidents est déplacé au bas de cette rue.

Ce planning est soumis aux contraintes météorologiques hivernales.

Le coût des travaux

Les travaux sont très particuliers puisque le mur soutient une route. La Métropole Rouen Normandie, maître d'ouvrage, est le seul financeur. Le coût de l'opération est estimé à 500.000 euros TTC.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr